

Dernière mise à jour : BO n° 19 du 7 mai 2020

Réouverture des écoles et des établissements scolaires.

Conditions de poursuite des apprentissages.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo19/MENE2011220C.htm>

Le 7 mars dernier, lors de l'AG de la Fédération, nous avons assisté à plusieurs conférences. Les premières ont été résumées dans le journal du mois d'avril. Nous vous proposons les dernières interventions ci-dessous.

## RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION DE DAVID DEMOULIN

David Demoulin, Président ANDYS EA entreprise adaptée pour les jeunes DYS, trésorier d'APEDYS Aube et acteur de l'inclusion professionnelle

David a créé ANDYS EA, entreprise adaptée oeuvrant pour l'inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Une Entreprise Adaptée est une entreprise en milieu ordinaire qui permet à des personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées à leurs capacités.

Pour intégrer une entreprise adaptée il est indispensable d'avoir une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) ce qui, aujourd'hui, n'est plus stigmatisant.

Pour David l'important est de lever les préjugés des dirigeants sur le handicap.

Il nous donne les informations suivantes :

- 80 % des personnes en situation de handicap souffrent de handicap invisible,
- le taux de chômage des personnes en situation de handicap est de 19 %,
- ne pas confondre handicap et pathologie, les deux existent.

- à partir de 20 salariés les entreprises ont obligation d'employer des personnes en situation de handicap.

Les différents acteurs pour accompagner ce public spécifique sont Pôle Emploi, CAP Emploi, AGEFIPH et Entreprises Adaptées

Dans une entreprise quelconque il est difficile de poser la question sur le handicap directement à la personne alors que tout est mis en place pour aborder le sujet dans une entreprise adaptée. Il est primordial que la personne parle de ses difficultés, elle est la mieux placée pour connaître ses besoins et guider le manager. Ainsi les équipes pourront l'aider et adapter son poste dans le milieu de l'insertion professionnelle. Au sein de l'entreprise, il est important que la ligne managériale, le personnel des ressources humaines et la mission handicap facilitent le parcours d'intégration d'une personne avec des troubles dys.

L'entreprise adaptée est un palier nécessaire à l'autonomie professionnelle pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, leur redonner confiance en soi. Le passage en entreprise adaptée sur un temps très court permet de redonner un cadre de travail (horaire, tâche, équipe ou poste individuel).

Le CDD (Contrat à durée Déterminée) en entreprise adaptée doit être un tremplin pour entrer en entreprise ordinaire.

## TÉMOIGNAGES

### LUCIA

Lucia nous a chanté son parcours plein d'embûches.

Plusieurs thèmes ont été abordés sur des rythmes différents

Au départ elle aimait l'école et pourtant se trouvait exclue des jeux par ses camarades.

En classe de 4ème, après avoir été victime de harcèlement la phobie scolaire s'est installée.

Elle a préféré quitter le lycée pour passer le



BAC en "candidat libre", elle a échoué. Après une dépression elle est entrée dans le monde du travail. Elle a voulu suivre une formation en musique mais préfère la quitter. Reprend des cours pour passer un DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires). C'est sa revanche !

La phobie scolaire, les angoisses, les stratégies d'évitement, faire semblant d'être malade, maux de ventre, silence, se faire mal pour se punir. Elle est dans l'impossibilité de se projeter, et vit au jour le jour. Elle écrit des chansons pour surmonter ses émotions et se mettre moins de pression. Elle s'appuie sur sa famille, ses amis pour passer le cap.

Aujourd'hui, à 22 ans, elle reprend ses études à l'universités, produit des disques, des clips et des spectacles sur le harcèlement scolaire. Elle est bien décidée, à ne plus laisser personne lui faire du mal. Ses cicatrices l'ont rendue plus forte.

## YOANN

Témoignage spontané et poignant de Yohan. A travers le dessin, il s'exprime, et peut parler de ses troubles. Il invite chacun à être plus attentif aux personnes en difficulté, de chercher et trouver en eux les ressources dont ils sont capables. Il invite également les personnes en situation de handicap à oser se révéler en montrant leurs compétences.

Il conclut en disant qu'il est important de vivre autour de sa passion. Tous les dys en ont une, il faut les encourager à s'investir.

### **Témoignage du professeur de dessin de Yoann**

Donner des solutions sur les difficultés de Yoann et le comprendre à travers le dessin. Il regrette que l'école ne prenne pas plus le temps avec les DYS pour montrer leurs réelles capacités, leurs envies et projets.



# RÉMI BAILLY

## PÉDOPSYCHIATRE DU CHI DE CRÉTEIL

Le Docteur Remi Bailly a travaillé en centre référent des troubles d'apprentissages et CMP. Il tisse des liens avec le Professeur Jean Marc Lavest pour tenter de construire de nouvelles modalités de travail.

L'approche systémique des troubles des apprentissages intègre l'ensemble des intervenants en lien avec l'enfant, la famille, éventuellement ses amis, l'école et les soignants pour construire un parcours de soins autour de l'enfant.

Dans le cadre d'une approche systémique le diagnostic de situation tient compte du diagnostic médical mais également de l'enseignant de l'élève, de l'équipe pédagogique, du RASED, du directeur, du trouble des apprentissages, des difficultés familiales, problème d'illettrisme chez les parents, et toutes autres problématiques existantes.

Il ne suffira pas d'apporter une aide même théorique objective et pertinente pour qu'elle soit efficace. Il faudra qu'elle soit en phase avec les différents milieux (famille, école, soignant, amis...) dans lesquels évolue l'enfant.

Comment mettre en lien toutes ces personnes : enfants, parents, soignants, enseignants au plus proche des réalités du terrain ?

C'est là l'intérêt et la place du pédopsychiatre "systémicien", coordonner et impliquer les nombreux partenaires, parents, enseignants, soignants, travailler sur l'engagement de l'enfant et des parents, la relation avec les enseignants et les soignants.

Actuellement un langage incompréhensible demeure entre soignants et enseignants sur les troubles des apprentissages.

Donner la même chose à tous est un principe important mais n'est pas une réponse suffisante face au handicap. Ce qui compte c'est d'enlever l'obstacle, si c'est possible.

Ce que le Dr Bailly et son équipe tentent "d'inventer" est la création d'une unité de soignants «Unité Mixte Mobile» qui puisse entrer dans l'école mais pas que, et s'intégrer dans un système où il y a plusieurs interlocuteurs.

Cette démarche a été initiée dans un premier temps pour les élèves hautement perturbateurs et finalement transposée aux enfants ayant des troubles des apprentissages.

Le Dr Bailly explique qu'avec l'avancée des neurosciences on peut voir que certaines zones du cerveau vont changer d'attribution. Par exemple, une fois que l'on devient lecteur la zone du cerveau initialement requise à la reconnaissance des visages change d'attribution pour la lecture. Cela tente à démontrer qu'un individu est tout le temps en interaction avec son environnement, et c'est sur cette dimension que l'équipe du Dr Bailly va particulièrement travailler. Certes il y a la difficulté de l'enfant mais cette difficulté s'intègre dans un système beaucoup plus global. La difficulté des médecins, qui essaient d'aider des enfants, des familles ou des écoles qui sont confrontés à la dyslexie, va être de prendre en compte l'ensemble du système même si le trouble des apprentissages est une difficulté développementale qui se réfère à un trouble individuel.

Le dossier MDPH n'est pas qu'une question de soignants. Il s'agit du besoin de l'enfant.

Le suivi de rééducation est épuisant dans le parcours de l'enfant. Il a parfois besoin de s'arrêter pour reprendre ensuite. L'automatisation ne guérit pas mais sert à compenser.

Approche (multi) systémique à partir de situation clinique.

### **Situation clinique 1**

Situation d'un élève hautement perturbateur, violent envers les enseignants, le directeur de l'école et dont les relations avec ses parents sont très conflictuelles. Pour les enseignants, cet élève n'a pas sa place dans l'école ordinaire. Pour les enseignants l'orientation de cet élève est forcément en lien avec la MDPH. Or la réponse de l'unité mixte mobile a été de mettre en place en interne un suivi intensif orthophonique. Un suivi en privé aurait dû attendre 2 ans. Ce suivi a permis d'apaiser les relations.

## Situation 2

Situation d'une jeune fille de 5ème avec PAP déscolarisée.

Des parents très inquiets pour leur fille car elle a eu des conflits sur les réseaux sociaux qui ont entraîné la déscolarisation d'une amie proche. Elle ne parle pas de ses difficultés d'apprentissage bien qu'elles soient prégnantes. La maman trouve que l'équipe enseignante n'est pas très aidante. L'unité mixte mobile intervient en mettant en place une équipe éducative. L'équipe enseignante a un discours très négatif sans se remettre en question sur la façon dont sont mis en place ses aménagements scolaires.

Proposition de l'équipe mobile : « la classe des familles ».

Tous les lundis matin de 8h30 à 11h30 treize familles aux profils identiques suivent une thérapie multi familles durant 8 séances. Le but est d'échanger et de se donner des pistes d'aide. Les familles étaient demandeuses de ce type d'échanges plutôt que d'envoyer leur enfant se faire suivre par un psychologue. Souvent l'équipe a pu constater que les familles étaient en capacité de trouver les bonnes ressources les unes pour les autres.

## Conclusion

- équité en fonction du besoin de l'élève,
- harmonisation des aménagements pédagogiques et des rééducations,
- l'importance de la notion de trajectoire de vie,
- développer les ressources des familles entres elles,
- faire le lien avec les écoles,
- faciliter la compréhension des systèmes de soins
- prendre en compte l'expertise de parents, (pair-aidant),
- Intégrer des parents dans une équipe de soin pour aider à se repérer dans cette complexité.

Les références

[http://asl.univ-montp3.fr/e11mcm/cours/E11-TD-Approche\\_systemique.pdf](http://asl.univ-montp3.fr/e11mcm/cours/E11-TD-Approche_systemique.pdf)

Référence au livre de José Morais: "lire écrire et être libre"

Référence au livre de Stanislas Dehaene « Apprendre à lire »

# AGNÈS VETORFF

## PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION ANAPEDYS

Il faut dédramatiser sur les outils informatiques et avoir conscience que tous les outils ne sont pas utiles pour tous les dys.

Il faut essayer plusieurs méthodes pour mieux apprendre en utilisant :

- Des astuces mnémotechniques,
- des fiches schémas pour les maths par exemple,
- des fiches dessins pour se raconter des histoires,
- se raconter sa leçon avec des schémas pour remplacer le texte,
- les cartes mentales.

Pour les logiciels, on peut utiliser

- Dragon qui permet de parler au lieu d'écrire,
- Antidote comme correcteur lexical et grammatical en choisissant les critères d'analyses,
- Geogébra pour les tracés géométriques,
- Operpose pour la mise en place des nombres dans les calculs,
- Balabolka pour la lecture indispensable pour tous les jeunes qui ont des troubles sévères de lecture.